



en DIRECT de la MAIRIE

Les nouvelles de janvier 2013

Responsable : P.BAZIER - Rédaction : Commission Communication

Impression - GRAPHIC UNION

29 rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY-COSSIGNY

☎ 01.64.05.20.22 - ☎ 01.60.62.01.96 - www.chevry-cossigny.com

Edito du Maire,

Tout d'abord, je tiens à vous présenter tous mes vœux de santé, de joie et de réussite dans vos projets ainsi que d'enthousiasme pour cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous et ce, malgré les nombreux écueils dont chacun peut avoir conscience.

2013 marquera pour la commune une pause après plusieurs années de réalisation de travaux lourds. Nous nous attacherons à traiter en termes d'entretien et d'amélioration, de sujets moins ambitieux, mais tout aussi importants au quotidien. Par exemple : la mise en œuvre d'aménagements de sécurité rue Jules Raimu, la replantation des arbres rues Louis De Funès et Marcel Pagnol, le remplacement de la zone pavée rue Charles Pathé par un bitume grenailé rouge... et une quantité d'autres interventions ponctuelles visant à résoudre durablement des soucis récurrents.

Pour autant, 2013 sera aussi l'année où nous allons dessiner les projets d'avenir pour la commune comme le dossier concernant la rue de la Beauderie, les questions de circulation, d'accueil de nouvelles entreprises par la mise en œuvre de la ZAC des Nouveaux Horizons et une meilleure maîtrise de l'urbanisme avec la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Dès le mardi 5 février à 20h30, en salle du conseil, une réunion publique de présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du futur PLU vous est proposée. Ceci afin qu'il vous soit possible de prendre connaissance des orientations qui se dégagent des débats qui ont eu lieu en séance du conseil municipal de décembre.

Mais avant, je vous invite à venir participer à la cérémonie des vœux qui, cette année, se déroulera pour la première fois à « La Marmite » le vendredi 18 janvier à partir de 19 h.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette occasion et avec tout notre dévouement.

Pierre BAZIER

Votre Maire,

Ainsi que l'ensemble des membres du Conseil Municipal et du personnel communal.



L'équipe municipale vous souhaite
une bonne et heureuse année 2013
et vous convie à la cérémonie
des vœux du Maire à La Marmite
vendredi 18 janvier à partir de 19h

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal
est prévue le :

Jeudi 31 janvier 2013

À partir de 20h30

Salle du Conseil – En Mairie

Vous êtes cordialement invités à y assister.

NUMERO
VERT *



Vous pouvez joindre
directement Monsieur le Maire
en téléphonant le :

Samedi 26 janvier 2013

de 9h à 10h

au numéro suivant

☎ 0 800 77 89 59

Suppression des autorisations de sortie de territoire à partir du 1er janvier 2013

Les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs Français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1er janvier 2013. Un mineur Français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité au sein de l'Union Européenne par exemple. Quelques pays imposent des modalités spécifiques, il convient de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères. Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.



Nouveau modèle de permis de conduire : délivrance repoussée à septembre 2013

La délivrance du nouveau modèle de permis de conduire est repoussée au mois de septembre 2013 (au lieu de janvier 2013), en raison de difficultés informatiques. Par contre, la réforme concernant les nouvelles catégories de permis doit entrer en vigueur, comme prévu, à compter du 19 janvier 2013.

Avez-vous reçu un message intitulé « éthylotest gratuit » ?

Des courriels frauduleux à vocation commerciale affichant le logo et les informations de service-public.fr (le site officiel de l'administration Française de la Direction de l'information légale et administrative) sont envoyés. Ils ont pour objet la vente d'éthylotests. Attention : ces messages n'émanent pas du site service-public.fr.

Syndromes grippaux :

Franchissement du seuil épidémique

Les indicateurs sanitaires de la grippe saisonnière sont en augmentation dans la plupart des régions de France et l'épidémie pourrait débuter plus tôt cette année. Dans ce contexte, les autorités sanitaires souhaitent rappeler qu'il ne faut plus attendre pour vacciner les personnes à risque et leur entourage. Le vaccin est le moyen le plus efficace de se prémunir contre la grippe. Pour se protéger et protéger les personnes à risque, les mesures d'hygiène doivent être respectées :

- se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro-alcoolique ;
- se couvrir la bouche et le nez avec sa manche ou un mouchoir à usage unique en cas de toux ou d'éternuement.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour les personnes à risque.



SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION DE TOURNAN-EN-BRIE

INFO SERVICES SIETOM

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Service collecte sélective : 01 64 07 99 75

Information sur le tri sélectif (consignes, devenir...)
Problème de collecte,
Mise à disposition d'outils de communication sur le tri, animations...

Service maintenance : 01 64 07 37 58
(interventions gratuites à domicile)

Livraison à domicile des conteneurs de tri
Réparation des conteneurs (couvercles, roues...)
Mise en place de signalétique
Changement de volume des conteneurs...

Service collectes ordures ménagères, encombrants, réseau déchetteries : 01 64 07 99 75

Information sur les déchets
Problème de collecte
Accès en déchetterie

Service compostage domestique : 01 64 07 37 61

Information sur l'obtention d'un composteur (participation de 15 euros)
Prise de rendez-vous, retrait et formation

Nous vous rappelons que tous les renseignements sont également sur www.sietom77.com

3 allée gautier - 6, rue Abel Lablaire 77200 Drouot en Brie Siège social : 45, route de Fontenay 77200 Tournan-en-Brie



Samedi 2 Février 2013 à 10h Accueil des Nouveaux Chevriards

Chaque année, nous avons le plaisir de recevoir en toute convivialité les nouveaux chevriards, pour faire connaissance et leur présenter la commune, la vie locale, les associations, les structures et l'équipe municipale... Toutes les familles concernées sont les bienvenues. Rendez-vous à partir de 10h dans la salle du Conseil au 9 rue Jean Delsol.

Renseignements en mairie au 01 64 05 20 22 ou par mail à communication@chevry-cossigny.com

Les Elus vous répondent...

Quelle est la procédure à suivre pour réserver une place de stationnement dans le domaine public pour un déménagement ?

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'un arrêté de permission de voirie. Au moins 15 jours avant le déménagement (3 semaines s'il s'agit d'une départementale), vous devez adresser votre demande par courrier ou par mail en mairie en précisant : le type de véhicule, la période, l'adresse exacte, le nombre de places de stationnement sans oublier vos coordonnées.

Les services techniques pourront vous aider sur l'organisation et vous donner toutes les consignes pour pouvoir charger et décharger plus facilement et en toute sécurité.

Pour les particuliers ou les professionnels, la démarche est identique et totalement gratuite.



Plan Local d'Urbanisme : majoration de la hauteur

Par délibération n°12/05/50 en date du 27 septembre 2012, le Conseil Municipal de la commune de CHEVRY-COSSIGNY a approuvé la majoration de la hauteur au titre du L127-1 du code de l'urbanisme afin de favoriser la diversité de l'habitat sur un secteur se situant en zone UA entre les rues René Cassin et Aman Jean. Cette délibération motivée est tenue à la disposition du public à la Mairie de CHEVRY-COSSIGNY et à la préfecture, aux jours et heures d'ouverture habituelles. Une annonce au Journal du Parisien de Seine-et-Marne a été publiée le mercredi 19 décembre 2012.

EXPOSE DES MOTIFS DE LA DELIBERATION

La commune de Chevry-Cossigny possède un Plan Local d'Urbanisme approuvé depuis le 28 septembre 2006. Elle a été soucieuse d'intégrer son projet de ville dans une démarche d'aménagement durable, et a, dès l'approbation de son PLU, choisi de favoriser le renouvellement et la densification urbaine.

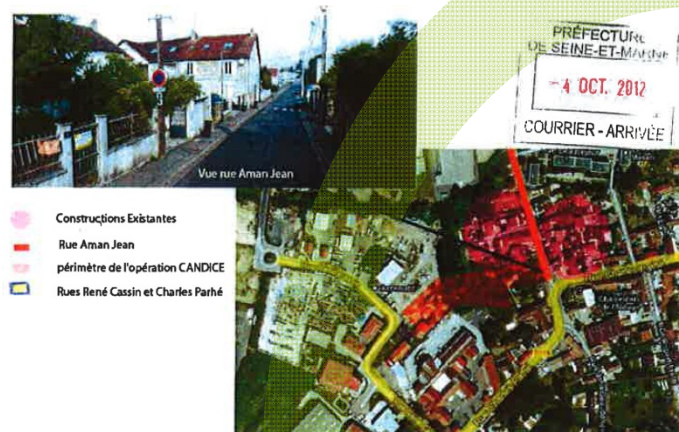
Par ailleurs dans le cadre de la diversité de l'habitat, la commune est favorable à la réalisation de logements aidés au sein d'opérations plutôt que par la création de quartiers destinés aux logements sociaux. La société Triomphe Promotion, promoteur immobilier, est déjà titulaire d'un permis de construire pour un Immeuble collectif à usage d'habitation à Chevry-Cossigny, au 06 rue René Cassin. L'ensemble immobilier est constitué de trois petits Immeubles construits sur un sous-sol total dans lequel sont regroupés : les places de stationnement, les caves et le local Vélo. Cette réalisation porte le nom de « Les Jardins de Candice ».

Ce promoteur est d'accord pour consacrer des logements aidés dans son opération, mais pour cela il lui faut créer quelques logements supplémentaires à louer libre pour équilibrer le financement de l'opération, la municipalité voit un intérêt à faire réaliser ce projet d'ensemble car :

- *Il permettrait de créer une sente piétonne reliant les deux rues, Aman Jean d'une part côté Mairie et René Cassin, côté*

zone artisanale, assorti d'un aménagement sur la rue Aman Jean allant jusqu'à l'angle de la rue Charles Pathé.

- *La desserte automobile se réaliserait uniquement par la rue René Cassin et ne surchargerait pas la rue Aman Jean et le carrefour avec la rue Charles Pathé,*
- *Il permettrait également de réaliser des appartements locatifs aidés, intégrés dans le tissu urbain et permet d'œuvrer pour la mixité sociale en centre-bourg,*
- *Des places de stationnement seront prévues en nombre plus que suffisant sur l'ensemble de l'opération permettant de pallier à ce problème récurrent en centre-bourg.*



Ce projet est situé à environ 200m du centre-ville, conformément au PADD, les vocations de centralités sont à développer et c'est donc une zone support essentielle du développement à vocation de logements mais en y favorisant une densité un peu plus compatible avec l'image d'un centre-ville.

Ce projet est situé en zone UA dans laquelle la hauteur maximale des constructions est limitée à 7 mètres à l'égout du toit et 12 mètres au faitage. Ces limitations sont la prise en compte de la situation existante.

On constate que la hauteur des maisons de la rue Aman Jean est de R+1+C. Afin de ne pas dénaturer le paysage urbain, de ne pas créer dans ce secteur en front de rue une fracture de hauteur, la majoration ne pourra s'appliquer dans une bande de 20

mètres définie le long de la rue Aman Jean, ceci afin de préserver une harmonie de bourg et la trame du bâti ancien. C'est la raison pour laquelle le projet vise à autoriser une augmentation de la hauteur sur la partie arrière, les règles de hauteur actuelles ne devant pas bénéficier d'une augmentation de manière à conserver l'harmonie des volumes le long de la voie Aman Jean.

CONSIDERANT que la commune est à même de délimiter des secteurs à l'intérieur desquels la réalisation de programmes de logements comportant des logements locatifs sociaux, bénéficie d'une majoration du volume constructible, en application de l'article L127-1 du Code de l'Urbanisme,

CONSIDERANT qu'afin de maintenir la mixité et la cohésion sociale, la commune

souhaite majorer les règles de hauteur afin de réaliser un étage supplémentaire qui permettra de financer la création de logement social sur l'opération. La hauteur pourrait être passée à 13,68m ou faitage, soit une augmentation de 14% des règles concernant la hauteur au faitage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la majoration de la règle de hauteur en zone UA sur le périmètre défini selon le plan annexé (opération Les jardins de Candice) :

- **13,68 m au lieu de 12m.**
- **cette majoration ne s'appliquera pas dans une bande de 20m délimitée à partir de la rue Aman Jean.**



La Marmite

Informations & Réservations : 01.60.34.62.26

espaceculturel@chevry-cossigny.com



Samedi 26 janvier à 20h30 à la salle de spectacle de La Marmite

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN Par la Compagnie Philippe PERSON

Dans La Compagnie Philippe Person a choisi de transposer, en 1h15, ce classique de la comédie à l'époque de l'Amérique, pleine d'insouciance, des années 50.

Théâtre - Tout public - Tarifs : 10 € || 8 € || 5 € || 2 €



Du 2 au 13 février à la salle de spectacle de La Marmite

EXPOSITION " L'UN ET L'AUTRE " : LES ANNONCIATIONS

Luc LEROUGE invite BERNARD FRANÇOIS : *L'un et l'autre* est une série d'expositions qui rassemble un artiste local qui vit et travaille à Chevry-Cossigny choisit d'inviter un artiste autre, différent, complémentaire ou en opposition à lui.

Les mercredis et samedis : 10h/12h30 14h/18h Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et dimanches : 15h/18h

Exposition peinture et photographie - Tout public - Entrée libre



Samedi 16 février à 20h30 à la salle de spectacle de La Marmite

CHEMIN JONGLANT Avec Vincent DE LAVENÈRE Par la Compagnie Chant de Balles

Multiples pépites de jonglerie déclinées sous plusieurs formes, il s'agit là d'une découverte artistique incontournable.

Théâtre - Tout public - Tarifs : 10 € || 8 € || 5 € || 2 €



Samedi 23 février à 20h30 à la salle de spectacle de La Marmite

Concert Jazz'n pop et soirée crêpes de l'ACACC

Concert - Tout public - Entrée libre

L'ACACC - Découvrez nos ateliers



L'éveil musical - Le samedi à 10h45

L'ACACC propose aux tout-petits (*moyenne et grande section de maternelle*) de partir à la découverte des sons, de la musique et des instruments. L'éveil musical développe l'écoute de l'enfant, la notion de rythme, le respect du silence. Il s'agit également de l'ouvrir au monde des arts en lui offrant une ouverture sur différents types de musique.

Renseignements

Antoine BEAUCHAMPS au 06 60 52 94 89

La préparation au BAC

Tu es en première ou en terminale et tu as choisi l'option musique au BAC ?

L'ACACC propose un cours de préparation le mercredi à 18h30.



Concert au bénéfice des enfants d'un bidonville mexicain avec LES POPPYS

Samedi 16 février à 20h

Espace Horizon, allée de l'espoir,
à Ozoir-la-Ferrière

Des enfants d'ici qui chantent
pour les enfants mexicains,
tout un symbole !

<https://labanda2musica.wordpress.com>

Les billets sont en vente

- À Espace Horizon, chaque mercredi à partir du 9 janvier, de 9h à 12h,
- au "Le Livre d'Oz", 70, avenue du Général de Gaulle,
- dans les magasins Virgin et Leclerc sur le réseau Ticketnet.

Adulte 15€ / moins de 12 ans 10€
/ moins de 4 ans 5€

Renseignements au 06 95 19 85 23

« L'île aux Loisirs brise la glace »



Comme chaque année, le père Noël n'a pas oublié les enfants de l'île aux Loisirs. En effet, le mercredi 26 décembre au matin, les enfants ont découvert de nombreux cadeaux au pied (jeux de société, déguisements, poussette, établi bricolage...).

Durant les vacances, les enfants de l'île aux loisirs se sont rendus à la patinoire de Brie-Comte-Robert pour en petits groupes partager un moment amusant et convivial.

Afin de se réchauffer un peu, les enfants sont partis à la Ferme du Buisson, scène nationale de Noisiel pour visionner un film d'animation « Jean de la Lune », puis à la Géode pour regarder le film Arctique, retraçant l'histoire de la survie d'une maman ours et de ses petits sur la banquise.

Les aventures continueront sur notre petite île aux loisirs avec un projet de « Push' car » en partenariat avec l'espace jeune et l'association les Francas.

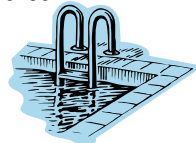
La construction de ces caisses à savon débutera début Février et se terminera avec une course régionale, le mercredi 5 juin 2013.

Par ailleurs, un atelier de cuisine est prévu mercredi 16 janvier pour la confection des galettes des Rois avec l'aide de la boulangerie « Les Merveilles de Chevry ». Cette dernière nous fournira les ingrédients et nous accompagnera dans l'activité. Les parents pourront les déguster le soir même durant l'accueil de 17h à 18h45, juste avant la réunion parents/animateurs de 19h à 20h30.

Prochaines sorties Piscines :

Pour les 5-7 ans : mercredi 30 janvier, 06 et 12 mars 2013

Pour les 8-11 ans : mercredi 20 Février, 12 et 27 mars 2013



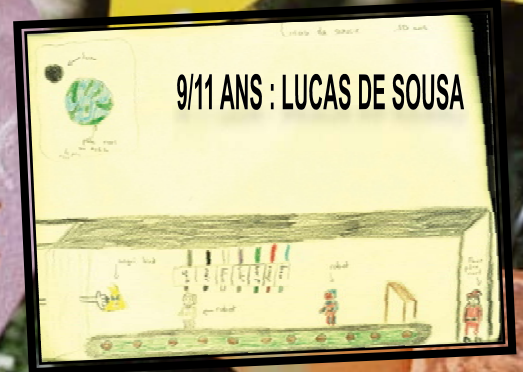
Pour plus de renseignements sur le fonctionnement ou les projets de l'île aux loisirs, vous pouvez nous contacter. Clémentine KATHREIN (directrice de l'île aux loisirs) ou Yohann VALENTI (directeur adjoint) au 06.84.77.76.92 et au 01.64.05.36.79.

Adresses électronique : alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.fr

CONCOURS DE DESSIN DE NOEL 2013 - les lauréats -



Beaucoup d'enfants ont participé à ce traditionnel concours dont le thème de cette année était : « La fabrique du père Noël ». Malgré un choix très difficile, le père Noël et le Conseil Municipal Jeunes ont sélectionné les dessins de : Lucas, Laurane et Lucas. Ils ont été récompensés le 18 décembre par Monsieur le Maire, lors du Marché de Noël. Félicitations aux gagnants et à tous les participants à ce concours de dessin. Rendez-vous l'année prochaine aux artistes.



[en direct de...]

[L'espace Jeunes et du CMJ]

Bonne Année 2013 à tous,

Plusieurs choses autour de cette nouvelle année. Pour commencer n'oublions pas le séjour Ski prévu du 2 mars au 9 mars 2013. Les dossiers sont disponibles en mairie et à l'Espace Jeunes

Nous vous rappelons que vous pouvez nous retrouver à l'espace jeunes afin de participer aux activités de djembé tous les mercredis de 16h à 17h avec Christophe et de la Zumba tous les samedis de 15h à 16h avec Kellia.

Dans la continuité du projet vidéo organisé lors des vacances de la Toussaint 2012, l'équipe d'animation vous propose de créer un journal virtuel, pour parler de la vie de la commune, créer des reportages divers et variés.

De plus, une activité MAO (Musique assistée par ordinateur) sera mise en place en collaboration avec l'association « ACACC » afin de valoriser nos stars en herbe (composition d'une chanson, la création

d'une mélodie et l'enregistrement de voix).

Cette année, la semaine de la jeunesse se déroulera du samedi 18 au samedi 25 mai 2013, avec le Festi'jeunes qui s'associe au Festival Hoptimum du Conseil Général 77 le samedi 25 Mai 2013. Nous vous réservons des activités autour du Hip Hop tels que : de la danse, du rap, du graff et bien d'autres surprises. Les jeunes qui le souhaitent pourront participer à la préparation de la semaine.

Les jeunes pourront également construire le contenu des vacances d'hiver prochain avec l'équipe d'animation.

D'ici là, nous vous attendons à l'Espace Jeunes, pour une super année 2013 en perspective !!

Renseignements auprès de Christophe Diez au 01 60 62 07 11
ou 06 84 77 90 54 ou espace.jeunes@chevru-cossigny.com



Le CMJ

Depuis le mois d'octobre 2012, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) s'est installé à la maison communale (place du marché). A cette occasion, les horaires ont été modifiés.

Les jeunes élus ont la possibilité de venir travailler sur leurs projets entre 14h et 17h30 tous les mercredis, hors périodes de vacances scolaires. Dès le mois de septembre, les jeunes élus ont travaillé sur différents projets :

- la palette des ART'istes,
- la brocante des Jeunes « Vide ta chambre »
- les joujoux du Cœur

Ils tiennent à remercier tous les habitants de la commune de l'intérêt porté aux projets du CMJ et notamment pour la générosité démontrée lors des Joujoux du Cœur. Cette action a permis aux deux associations : S.O.S Enfants (Ozoir-la-Ferrière) et les P'tits anges de l'AN 2000 (Combs-la-Ville) d'offrir un Noël à des enfants défavorisés.

Les jeunes élus ont également participé au repas et au goûter des anciens, afin de créer un lien intergénérationnel.

Pour la nouvelle année, ils travailleront sur le nettoyage du ru et des rues, les olympiades avec les structures Enfance et Jeunesse de la commune. Et à l'occasion de Mardi Gras, Ils iront déguster les crêpes avec les résidents de la petite maison.



Opération « Vide ta chambre »



Opération « Les joujoux du cœur »